DISSERTATION

N°. 181.

SUR

LA BRÛLURE ACCIDENTELLE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 août 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR LOUIS-VICTOR LANGLOIS, né à Gavray,
Département de la Manche.

Non nova dicere;.....
Sed dicere vera conabor.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.
1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Suppléant.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	GLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL, *Examinateur.* LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON, *Président.* BOYER, *Examinateur.* DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau, *Examinateur.*
Devergie, *Suppléant.*	Richard.
Dubois.	Rochoux, *Examinateur.*
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MON PÈRE

ET DE MA MÈRE.

Regrets éternels.

A MESSIEURS GIBAULT, LENOIR,

MES DEUX BEAUX-FRÈRES.

Témoignage de la plus sincère amitié et de la plus vive reconnaissance.

L.-V. LANGLOIS.

DE MON PÈRE

ET DE MA MÈRE.

DISSERTATION

SUR

LA BRÛLURE ACCIDENTELLE.

On entend par *brûlure* (*ustio*, *adustio*, *combustio*) toute lésion plus ou moins considérable produite par l'action du calorique sur une partie vivante.

L'intensité et la gravité de la brûlure sont relatives au corps qui l'a produite, à la quantité de calorique qu'il contenait, à sa conductibilité, sa densité; aux différentes parties organiques sur lesquelles il a agi, au temps pendant lequel a eu lieu cette action.

En effet, parmi les corps solides, les métaux, qui en général sont assez denses et bons conducteurs du calorique, produisent une brûlure profonde, si leur action est d'un peu de durée; les corps qui en brûlant entrent en fusion, tels que le phosphore, le soufre, les résines, le potassium, etc., produisent de profondes altérations.

Les vêtemens en déflagration produisent aussi des brûlures très-dangereuses par leur étendue et leur profondeur.

Parmi les liquides, ceux-là brûleront avec le plus de violence qui sont onctueux, oléagineux, gras, tels que le suif, les huiles, le bouillon, le lait; tandis que les éthers, l'alcohol, les gaz enflammés, la lumière solaire, la poudre à canon font des brûlures larges, mais superficielles, et ordinairement peu dangereuses.

Il est évident que, tout étant égal d'ailleurs, ceux de tous ces corps qui seront le plus élevés en température brûleront avec le plus d'énergie.

Il est également clair que plus le temps de l'application du corps comburant sera long, plus l'effet sera profond, considérable.

Relativement au siége, la brûlure sera beaucoup plus intense dans les endroits recouverts d'un épiderme fin, délicat, tels qu'à la partie interne des cuisses, des jambes, à l'abdomen, au cou, à la poitrine; tandis que la paume des mains, la plante des pieds supporteront une chaleur forte et prolongée, surtout dans quelques circonstances. Ainsi, par exemple, les forgerons, les cuisiniers tiennent impunément dans leurs mains des morceaux de fer presque rouges, des charbons incandescens; les vieillards offrent des taches bleuâtres, noirâtres, et quelquefois des croûtes à la face interne des jambes, par l'habitude qu'ils ont d'être près du feu.

Heister et *Callisen* décrivent quatre degrés à la brûlure; MM. *Boyer* et *Richerand* en décrivent trois; j'en admettrai six avec M. *Dupuytren*: 1°. l'inflammation superficielle de la peau sans phlyctènes; 2°. l'inflammation de celle-ci avec développement de phlyctènes; 3°. la destruction du corps muqueux; 4°. l'escharrification de toute l'épaisseur du derme; 5°. la destruction de tous les tissus d'une partie jusqu'aux os; 6°. la destruction totale d'un membre ou d'une partie quelconque.

Premier degré. — Rubéfaction. Ce premier degré, résultant le plus ordinairement de la simple approche d'un corps pénétré de calorique, ou, comme le dit le vulgaire, d'un coup de soleil, s'annonce par une rougeur vive, non circonscrite, disparaissant sous la pression, par une douleur d'abord prurigineuse, ensuite cuisante, et par un léger gonflement. Ces symptômes ne durent que quelques heures ou quelques jours au plus, et l'érythème se termine par résolution. L'épiderme tombe sous forme de petites écailles furfuracées. Telle est la marche de cette brûlure au premier degré; cependant il est des cas où cette marche n'est pas aussi simple, aussi heureuse : c'est le cas d'une brûlure très-étendue; alors fièvre inflammatoire violente, agitation, insomnie, délire, tétanos et mort.

Deuxième degré. — Vésication. Ce second degré est caractérisé par

le développement d'une ou plusieurs phlyctènes remplies d'une sérosité limpide, transparente. Ici se retrouvent, mais à un plus haut point d'intensité, les phénomènes du premier degré.

Troisième degré. — Escharre du corps muqueux de la peau. Dans ce troisième degré, on retrouve souvent, comme dans le précédent, des phlyctènes; mais la sérosité qu'elles contiennent est plus épaisse, sanguinolente, roussâtre, noirâtre : d'autres fois la désorganisation a lieu sans phlyctènes dans l'endroit même de la brûlure; c'est lorsqu'on fait glisser sur la peau un métal incandescent, qui désorganise à l'instant les parties qu'il touche. Dans l'un et l'autre cas, il survient autour de l'escharre un cercle inflammatoire très-marqué. Au bout de deux à trois jours, la douleur, qui, d'abord très-vive, âcre, avait diminué pendant ce temps, reparaît avec ses premiers caractères; l'inflammation éliminatoire devient de plus en plus forte; la suppuration s'établit autour et au-dessous de l'escharre, qui se détache et laisse apercevoir une plaie à fond irrégulier; des bourgeons charnus ne tardent pas à se développer, et le travail de la cicatrisation commence. C'est là que l'homme de l'art doit commencer à surveiller ce travail cicatrisant, et épargner, s'il est possible, au malade ces difformités qui suivent si souvent la brûlure. Des effets généraux ou sympathiques peuvent compliquer le cours de cette maladie, surtout si la brûlure est très-étendue : lorsque l'individu est très-sensible, très-irritable, alors un état ataxique peut se manifester, ou un état adynamique, si l'individu est faible, cacochyme, scorbutique.

Quatrième degré. — Entière désorganisation de la peau. Ce degré, résultant de l'application immédiate du feu sur nos parties, comme d'un cautère actuel, d'un charbon incandescent, présente les caractères suivans. La peau est dure, racornie, d'une couleur jaune, grise, noirâtre; il y a insensibilité de cet organe pendant les deux ou trois premiers jours qui suivent la brûlure : au bout de ce temps, l'inflammation commence, les douleurs s'éveillent, vont en augmentant jusqu'au neuvième, dixième jour à peu près; la suppuration détache les escharres, qui tombent vers le douzième ou quinzième jour;

alors les douleurs diminuent, la suppuration devient moins abondante, et la cicatrice se forme soit entière ou par îlots. Telle est la marche de ce degré de brûlure chez un sujet fort, robuste, d'une sensibilité moyenne, et chez lequel un traitement actif et soigné a été employé. Mais il est des cas où il se manifeste du délire, de l'agitation, de l'insomnie, du dévoiement, de la gangrène dans la partie affectée, et le malade succombe épuisé par l'abondance ou la dépravation de la suppuration, ou en proie aux symptômes d'une fièvre ataxique ou adynamique.

Cinquième degré.— Escharre de toute l'épaisseur d'une partie jusqu'aux os. Ce degré est ordinairement produit par une cause très-énergique, et qui a prolongé son action pendant assez long-temps. Les effets qu'il présente sont les mêmes que ceux du degré précédent, si ce n'est qu'ils sont plus intenses, plus variés et plus dangereux, parce que des vaisseaux, des nerfs considérables peuvent être compris dans cette brûlure, et de là des accidens effroyables. Joignez à cela une suppuration plus abondante et plus longue, une fièvre plus violente à laquelle succombe souvent le malade.

Sixième degré. Combustion totale d'une partie ou d'un membre. Les causes et les symptômes de ce dernier degré rentrent dans ceux du précédent, et n'en diffèrent qu'en ce qu'ils sont encore plus redoutables. Ce cas est excessivement grave.

Diagnostic.

Ces six degré de la brûlure ne sont pas toujours bien tranchés, bien distincts; en effet, autant il est facile de diagnostiquer une brûlure, autant il est difficile d'en apprécier le degré, la profondeur, les limites. Il existe très-rarement un seul de ces degrés, tous au contraire peuvent exister. Cependant on aura égard, pour le diagnostic, aux circonstances commémoratives, et l'on examinera soigneusement la partie affectée; on tiendra compte du corps comburant, de sa température lors de son application, de la durée de cette application, des parties sur lesquelles il a agi; on se rappellera les signes propres à chaque degré, et ceux qui indiquent le passage de l'un à l'autre.

Prognostic.

Le prognostic de la brûlure repose, 1°. sur les différens degrés de cette lésion, 2°. sur son siége, 3°. l'âge et la constitution du sujet.

A. La rubéfaction et la vésication, qui constituent lesdeux premiers degrés, sont des accidens peu redoutables, lorsque surtout leur étendue est peu considérable; dans le cas contraire, l'inflammation, se propageant, peut, quoique superficielle, susciter une fièvre très-aigüe, à laquelle le malade peut succomber dans l'espace de vingt-quatre heures. Le troisième degré comporte une gravité assez grande en raison de la vive irritation qui l'accompagne, et des phénomènes nerveux sympathiques qui le suivent. Les autres degrés sont du plus mauvais augure, d'après la lésion profonde qui les constitue, la nature des parties brûlées, les effets locaux et généraux si variés qui les accompagnent ou les suivent.

B. Relativement au siége, la brûlure varie. Ainsi les brûlures de l'abdomen, du thorax, de la face et des yeux surtout sont plus graves que celles des membres : celles de l'abdomen, parce que, outre l'inflammation qui peut se propager aux organes contenus dans sa cavité, la cicatrice qui en résulte expose aux hernies abdominales; celles des yeux, par la perte de la vue, et même la perte de ces organes qu'elles peuvent occasionner. Enfin, ces difformités si variées, si nombreuses, que laissent après elles ces sortes de plaies, ne laissent pas d'avoir quelqu'importance par la difficulté et même l'impossibilité d'y remédier.

C. Quant à la constitution, les individus forts, robustes, d'une sensibilité moyenne, résistent beaucoup mieux que les personnes faibles, scrophuleuses, scorbutiques, cacochymes.

En effet, chez ces dernières, les plaies deviennent des ulcères opiniâtres qu'il est extrêmement difficile de guérir.

La brûlure est, toutes choses égales d'ailleurs, plus dangereuse chez les enfans et les vieillards que chez les adultes : la raison en est que les enfans sont plus irritables et plus facilement atteints d'affections

nerveuses; que les vieillards, faibles, résistent plus difficilement aux frais d'une abondante suppuration.

Autopsie cadavérique.

L'anatomie pathologique démontre chez les individus qui ont succombé à la suite de profondes ou de larges brûlures, des épanchemens purulens dans les articulations des membres qui ont été le siége de la brûlure, les artères de ces parties enflammées, l'engorgement des vaisseaux du cerveau, un épanchement de sérosité sanguinolente dans la cavité de l'arachnoïde, des plèvres, du péritoine; les membranes muqueuses des bronches et des intestins sont vivement enflammées. Si le malade a succombé à une suppuration abondante et de longue durée, au marasme, ces membranes muqueuses sont pâles, décolorées, parsemées de taches rouges, livides, d'érosions, d'ulcérations plus ou moins profondes et étendues. Enfin, dans certains cas, M. *Delpech* assure avoir trouvé des individus affectés de grandes brûlures périr subitement au moment où on les croyait hors de tout danger, leurs plaies étant cicatrisées, et n'avoir jamais découvert aucune lésion organique à laquelle on pût rattacher une mort aussi prompte.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des brûlures qui reconnaissent pour cause le calorique; cependant il est d'autres agens, appelés *caustiques*, qui produisent sur le corps humain des lésions semblables. Ces effets produits par le calorique et les caustiques étant à peu près les mêmes, j'ai cru devoir les considérer collectivement; les indications et le traitement, dans l'un et l'autre cas, exigent d'ailleurs très-peu de modification.

Il est encore un autre genre de brûlure que l'on a nommé *combustion spontanée*. Des auteurs très-distingués rapportent des observations à ce sujet, d'après lesquelles ils croient pouvoir conclure que l'usage immodéré des boissons spiritueuses finit par imprégner tous les organes d'alcohol, à tel point que le contact du feu est ensuite capable de les enflammer avant d'avoir détruit en eux le principe vital. Ils ajoutent

que la combustion est si active, que l'eau, au lieu de l'arrêter, ne fait que l'accroître, et que les corps humains sont ordinairement réduits en cendres, à l'exception des membres.

Si l'on rassemble toutes les observations de combustions humaines, on remarque que les individus qui en font l'objet sont des femmes âgées, très-grasses, abusant depuis long-temps de boissons alcoholiques; que ces évènemens sont arrivés de nuit et loin de bourgs et de villes; que ces femmes étaient ivres, qu'elles s'étaient endormies sur leurs chaufferettes ou auprès de la cheminée. Or, dans cet état de choses, ne peut-on pas supposer que le feu a pris aux vêtemens, qu'il s'est étendu peu à peu; qu'éveillées, ces femmes, âgées et ivres, n'ont pu arrêter l'incendie; qu'elles ont été suffoquées, que leurs vêtemens continuant à brûler, la peau a dû se rompre, la graisse se liquéfier, s'enflammer, et qu'à cette époque, la combustion ne s'est plus opérée qu'aux dépens de la graisse et des vêtemens imbibés de cette même graisse.

Quelque explication que l'on donne de ce fait, si intéressant; quelque degré de confiance que j'aie à ceux qui disent l'avoir observé, je ne puis l'admettre comme démontré, et j'attendrai que de nouveaux faits, bien authentiques et en grand nombre, viennent le constater.

Traitement de premier degré.

Il n'y a peut-être aucune maladie contre laquelle on ait vanté autant de moyens curatifs que contre la brûlure. Chaque personne du peuple a, pour ainsi dire, son remède infaillible qu'elle administre indistinctement dans tous les cas.

Comme on ne peut empêcher les effets immédiats du calorique dès qu'il a été appliqué, la première indication qui se présente est d'en prévenir ou atténuer les effets consécutifs. On remplira cette première indication en diminuant la sensibilité de la partie, et en s'opposant ainsi à l'afflux plus considérable d'humeur dans cette région : les répercussifs et les astringens sont les moyens les plus propres à produire l'effet

qu'on désire. L'acétate de plomb liquide étendu d'eau (eau de *Goulard*) est un des meilleurs moyens ; mais, pour en obtenir tout le succès qu'on doit en attendre, il faut, s'il est possible, plonger la partie tout entière dans ce liquide. Après avoir ainsi plongé la partie dans la solution pendant cinq ou six heures, on la retire et on l'enveloppe de compresses imbibées de la même liqueur, qu'on a soin d'humecter de demi-heure en demi-heure. Si la partie ne peut être plongée, on la recouvrira de compresses qu'on aura soin de mouiller souvent avec le liquide employé. Ce seul moyen suffit ordinairement pour guérir la brûlure au premier degré. On peut aussi employer une solution astringente et même l'eau très-froide seule; le peuple emploie presque toujours l'encre. On peut aussi faire usage de l'éther, de l'alcohol, de l'alun, des acides étendus d'eau. Des praticiens ont proposé d'exposer devant le feu la partie brûlée. Ce moyen, dont le mode d'action est très-difficile à expliquer, ne me paraît pas bon à employer.

Mais si, après avoir employé ces moyens, ou plutôt si pendant leur emploi l'inflammation continuait ses progrès, on les abandonnerait, et on les remplacerait par des bains, des fomentations émollientes, des cataplasmes de même nature ; si le sujet était très-irritable, la douleur très-vive, on aurait recours aux narcotiques, par exemple à une décoction de têtes de pavots en cataplasmes. S'il y a quelques complications, on les traite par les moyens employés en pareille circonstance : un moyen assez efficace et assez rationnel de prévenir le gonflement inflammatoire, c'est d'exercer une compression circulaire sur le membre avec une bande imbibée d'une liqueur répercussive, sédative.

Traitement du second degré.

Ce second degré de la brûlure réclame les mêmes moyens que le premier; seulement, les phlyctènes et les excoriations demandent quelques soins particuliers. Après l'emploi des répercussifs, des astringens, on ouvre les phlyctènes. Doit-on les ouvrir dès qu'elles paraissent ou quelques jours après? Les praticiens sont divisés sur ce point : les uns

conseillent de les ouvrir de suite, les autres attendent deux jours, à moins qu'elles ne soient exposées, par leur situation ou par les mouvemens d'un malade indocile, à être déchirées. Pour les ouvrir, on pratiquera une piqûre à leur partie la plus déclive. La sérosité écoulée, on peut appliquer sur la brûlure une couche de cérat simple ou de cérat de saturne, étendre sur elle un liniment composé d'huile de lin et d'eau de chaux; d'autres praticiens emploient seulement de l'huile d'olive ou d'amandes douces, ou encore un mélange de deux parties de blanc d'œuf et une d'huile. Le cérat de *Galien*, auquel on mêle de l'opium ou du laudanum liquide lorsqu'il y a une vive irritation, une vive douleur, est le moyen qui convient le mieux pour remplir l'indication qui se présente, ayant soin de continuer l'usage de l'eau végéto-minérale, dans laquelle on trempe des compresses que l'on applique par-dessus l'emplâtre. Si l'inflammation est très-vive, on a recours aux émolliens; si la suppuration a lieu, il faut alors enlever les phlyctènes, qui s'opposeraient à la libre sortie du pus, et appliquer sur la surface ulcérée une compresse trouée, et par-dessus de la charpie pour absorber le pus. Si la douleur est très-vive, le malade très-irritable, il faut administrer les calmans à l'intérieur, des boissons tempérantes, délayantes; donner des lavemens, des bains de pieds, appliquer des sangsues et faire une saignée, si surtout la brûlure est à la face: si la brûlure est très-étendue, qu'elle affecte un vieillard ou d'autres personnes faibles, il faut recourir aux toniques pour prévenir l'épuisement des forces.

Traitement du troisième degré.

Les répercussifs et les astringens sont encore utiles au commencement de ce degré de brûlure, non que les parties réduites en eshcarres soient susceptibles de revenir à la vie, mais parce qu'on ignore pendant plusieurs jours leurs limites précises. On emploie ensuite les émolliens et les calmans à l'extérieur et à l'intérieur; on favorise la chute des escharres en appliquant une compresse trouée enduite de cérat et plaçant par-dessus des plumasseaux de charpie. La suppuration

est-elle très-abondante, on se sert d'un cérat dans lequel on met beaucoup d'acétate de plomb; on mouille la charpie avec l'eau de *Goulard*. Les pansemens doivent être faits le plus promptement et le moins douloureusement possible; il ne faut point exercer de tractions sur les bords de la plaie, donner du quinquina et autres toniques. Si le dévoiement s'empare du malade, employer l'eau de riz, le sirop de coings; s'il y a ténesme, la décoction blanche de *Sydenham*, des lavemens narcotiques. Dans ce degré, la peau n'étant pas entièrement détruite, la cicatrice se fait assez promptement; cette cicatrice ne se fait point d'une manière égale; elle s'élève dans certains endroits, et forme des brides anguleuses qui, par leur mode de réunion, constituent la cicatrice de la brûlure; la peau de cette cicatrice est rouge, fait éprouver des douleurs dans des changemens de temps, se rouvre même souvent. Si le membre est fléchi du côté de la plaie, la cicatrice gêne les mouvemens; il faut alors se comporter comme dans les brûlures au quatrième degré.

Traitement du quatrième degré.

Pendant les deux ou trois premiers jours, ces brûlures ne causent point de douleurs; on se borne à quelques infusions de tilleul, de feuilles d'oranger. Le quatrième ou cinquième jour, l'inflammation se déclare; si elle est trop forte, on la calme avec des fomentations émollientes, des cataplasmes de farine de pomme de terre. On fait prendre des boissons délayantes et tempérantes. Il faut éviter autant que possible les saignées, qui pourraient affaiblir le malade et le rendre incapable de supporter la suppuration, qui doit être abondante. On facilite la chute des escharres par l'application de substances émollientes ou excitantes. Pour cela, on se sert de plumasseaux enduits de digestif simple ou animé, d'essence de térébenthine, si la plaie offre un mauvais aspect.

Si la suppuration est très-abondante après la chute des escharres, on soutient les forces du malade par le vin, les bouillons, les alimens de

facile digestion; on tâche de modérer la suppuration en pansant la plaie avec des plumasseaux enduits de cérat de saturne, en pratiquant des lotions avec l'eau de *Goulard*.

On cherche à obtenir une cicatrice par réunion immédiate, si la plaie est peu étendue, et dans un endroit où la peau est très-extensible, comme aux bourses, aux lèvres. Dans le cas contraire, on obtient une cicatrice par la formation d'un nouveau tissu; il faut éviter alors de faire des tractions sur les bords de la plaie, appliquer des bandelettes enduites de cérat; modérer l'inflammation si elle est trop forte, l'exciter si la plaie présente un aspect grisâtre; combattre la fièvre adynamique ou ataxique par des remèdes toniques et aromatiques ; si le dévoiement a lieu, administrer l'eau de riz, de légers astringens. On est assez heureux quelquefois pour obtenir une cicatrice par formation d'un nouveau tissu. Ces cicatrices se déchirent aisément, en raison de leur peu d'épaisseur; elles font éprouver des douleurs au malade à chaque variation de l'atmosphère, douleurs que l'on parvient à adoucir par des frictions huileuses.

Toutes les fois que, par défaut de soins, la cicatrice de ces sortes de plaies a eu lieu par première intention, il en résulte les accidens suivans : aux doigts, ou ils sont fléchis de manière à ne pouvoir être étendus, ou ils sont étendus de manière à ne pouvoir être fléchis; quelquefois ils sont réunis par leurs bords voisins; la main peut se trouver dans une flexion, une extension, une abduction, une adduction forcées; l'avant-bras peut rester étendu ou fléchi; le bras être collé sur les parties latérales du tronc. Ce que nous venons de dire pour le membre supérieur s'applique au membre inférieur. Les membres affectés de ces sortes de cicatrices maigrissent, s'atrophient; ils reviennent bientôt à leur état primitif quand la peau seule a été détruite et qu'on remet les membres dans une bonne direction. Il n'en est pas de même lorsque les tendons, les nerfs, les vaisseaux ont été détruits.

Mais que faire alors : étendra-t-on les membres? coupera-t-on les cicatrices? Je crois qu'il faut s'attacher à détruire les cicatrices, à ra-

mener les parties à leur état naturel, et à obtenir la formation d'un nouveau tissu; mais, si la brûlure est ancienne, il y aura à craindre l'ankilose et l'atrophie. Je suppose que cette contr'indication n'existe pas; alors on fera la section des brides, qui sont dures et calleuses, en ménageant les muscles, les tendons, les nerfs et les vaisseaux; il faudra ramener insensiblement les parties dans leur position naturelle, les maintenir dans cette situation à l'aide de différens appareils appropriés à chaque partie; panser avec des compresses, de la charpie; tenir, par des émolliens, les muscles et les tendons dans un état de ramollissement propre à les empêcher de se roidir. Avec ces précautions, on a quelquefois la satisfaction d'obtenir une cicatrice qui ne se rouvrira plus et de rendre l'usage à un organe qui en était privé.

Traitement des cinquième et sixième degrés.

Ces brûlures sont beaucoup plus dangereuses que toutes celles que nous avons décrites, 1°. parce qu'elles produisent une désorganisation plus profonde; 2°. parce qu'elles donnent lieu à des suppurations intarissables, à des abcès qui nécessitent des ouvertures et des contre-ouvertures; 3°. parce que la nature a bien plus de peine à en opérer la cicatrice; 4°. parce que la reproduction des nerfs, des tendons, des vaisseaux est impossible; 5°. parce qu'il en résulte des difformités au-dessus des ressources de l'art. Ces brûlures sont presque toujours mortelles, lorsqu'elles sont étendues en largeur; les escharres, en se détachant, donnent souvent lieu à des hémorrhagies; quelquefois elles ouvrent des articulations, des parois de cavités; d'autres fois elles causent des pertes de mouvement, des atrophies.

Il n'est presque aucun moyen de remédier à ces sortes de brûlures; on voit bien d'ailleurs qu'il est impossible de redonner à un membre les usages qu'il a perdus. Si un membre était désorganisé, sphacélé, et que le mal fût borné, il serait sans doute indiqué de pratiquer l'amputation, pour suppléer par une plaie simple et de peu d'étendue à une autre d'une plus grande surface et d'une mauvaise nature; mais un pareil précepte ne trouve que de très-rares applications.

FIN.